

Date de mise à jour : 28/10/21

Axe : 4 VERS UN TERRITOIRE PLUS RESILIENT

Objectif : 4.2 Adapter les pratiques forestières et agricoles au changement climatique



Action : 4.2.1 Pérennisons la démarche territoriale de concertation Haguenau, Forêt d'Exception®

| Thématiques        | Politique climatique | Effets attendus |     |         |         |
|--------------------|----------------------|-----------------|-----|---------|---------|
|                    |                      | Climat          | Air | Energie | Risques |
| Mobilité / Energie | Atténuation          | X               | X   | X       |         |

#### Porteur(s) de l'action :

**Office national des Forêts et Ville de Haguenau**

Floriane MORONI, cheffe de projet Haguenau, Forêt d'Exception® : [floriane.moroni@onf.fr](mailto:floriane.moroni@onf.fr)

Aurélia RODRIGUES, chargée de mission forêt : [aurelia.rodrigues@agglo-haguenau.fr](mailto:aurelia.rodrigues@agglo-haguenau.fr)

**Partenaire(s) technique(s)** : Cf. annexe

**Partenaire(s) financier(s)** : ONF, Ville de Haguenau, CeA, CAH, Région, Banque des territoires, AERM, ... selon projets

### Contexte

La forêt indivise de Haguenau, d'une superficie de 13 400 ha constitue la plus grande entité du massif forestier haguenauvien (qui s'étend sur environ 21 000ha).

L'histoire très riche de la forêt indivise de Haguenau lui confère à elle seule un caractère remarquable. Mais elle possède bien d'autres atouts. Sa situation biogéographique explique l'extraordinaire biodiversité qu'elle abrite. Préservé des différentes pressions qui peuvent s'exercer au cœur d'une plaine fortement anthropisée, le massif forestier qui a su conserver son intégrité, fait figure d'exception. Écosystème à part entière par son étendue, il joue aussi un rôle économique majeur dans l'approvisionnement de la filière bois locale et nationale. Le massif forestier haguenovien constitue aujourd'hui un espace naturel structurant dans l'aménagement du territoire de l'Alsace du Nord.

Le label Forêt d'Exception® est décerné par l'Office national des forêts pour cinq ans (renouvelables) aux forêts emblématiques de France. Outre la valorisation des patrimoines forestiers, il récompense la mise en œuvre d'une gestion multifonctionnelle concertée avec l'ensemble des acteurs locaux du territoire. Cette démarche exemplaire vise un juste équilibre entre les fonctions économiques, environnementales et sociales de la forêt, considérée alors comme levier de développement pour le territoire dans lequel elle s'insère..

### Descriptif de l'action

La démarche Haguenau, Forêt d'Exception® pour la forêt indivise de Haguenau a été engagée dès 2015 à l'initiative de l'ONF et de la Ville de Haguenau, et marquée par l'obtention du label en 2020. Cette démarche est cadrée par un Comité de pilotage, réunissant plus de 40 partenaires locaux ayant attrait à la forêt.

Elle repose sur 4 axes stratégiques : l'accueil du public, la biodiversité, l'économie et le lien Homme-forêt. La déclinaison opérationnelle de la stratégie a conduit à l'élaboration d'un contrat de projet (programme de 24 actions regroupées en 6 projets sur la période 2019-2024, voir annexe).

#### Trois projets dédiés à l'accueil du public en forêt

Projet 1 : poser les fondements de la politique d'accueil du public en forêt

Projet 2 : définir la stratégie d'accueil de la forêt

Projet 3 : sensibiliser aux patrimoines de la forêt indivise de Haguenau

#### Deux projets en faveur de la préservation de la biodiversité

Projet 4 : adapter concrètement la sylviculture courante aux exigences environnementales

Projet 5 : préserver et restaurer les cours d'eau et les milieux aquatiques de la forêt

#### Un projet pour le volet économique

Projet 6 : valoriser durablement le capital forestier du territoire et soutenir la filière bois locale

Ce projet d'ampleur nécessite la présence et le travail régulier d'une équipe projet. Pour cela, une mission permanente d'animation et de suivi est assurée par un chef de projet Haguenau, Forêt d'Exception® de l'ONF en étroite collaboration avec le référent Forêt d'Exception® de la Ville de Haguenau. Cette mission est inscrite au contrat de projet sur la période 2019-2024.

L'ambition est d'inscrire ce projet de territoire dans la durée, au-delà même des cinq ans du contrat de projet. Le calendrier pourra être complété après la réalisation du futur contrat de projet et de la validation du renouvellement du label prévu pour 2025.

| Calendrier   |      |      |      |      |      |      | Budget    |
|--|------|------|------|------|------|------|-----------|
| 2021   | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 |           |
| Programme d'actions 2019 - 2024  |      |      |      |      |      |      |           |
| Indicateurs de suivis  |      |      |      |      |      |      | Objectifs |
| Animation concertation locale : réunions du COPIL et des commissions techniques (1/an) |      |      |      |      |      |      |           |
| Suivi de l'état d'avancement du programme d'actions – bilan annuel                     |      |      |      |      |      |      |           |